

Les habitants en assemblées - 2
(Europe, XII^e-XVIII^e siècle)

Appel à communications
Colloque - 21 et 22 octobre 2026 - Paris

English version below

Comité d'organisation

- Cléo Rager, maîtresse de conférences, Institut Catholique de Paris, UR « Religion, Culture et Société » (EA 7403), membre associée au Lamop (UMR 8589)
- Marie-Émeline Sterlin-Cathébras, docteure, membre associée au Lamop (UMR 8589)
- Florie Varitille, maîtresse de conférences, Université Nice Côte d'Azur, membre rattachée au CEPAM (UMR 6274)

Comité scientifique

- Pierre Chastang, professeur des Universités, Université Paris-Saclay - ISP UMR7220
- Rosa Maria Dessì, professeure des Universités, Université Nice Côte d'Azur - CEPAM (UMR 6274)
- Michel Hébert, professeur émérite, Université du Québec à Montréal
- Christopher Fletcher, chargé de recherche, CNRS - IRHIS (Lille)
- Michel Lauwers, professeur des Universités, Université Nice Côte d'Azur - CEPAM (UMR 6274)
- Olivier Mattéoni, professeur des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Lamop (UMR 8589)
- François Otchakovsky-Laurens, maître de conférences, Université Aix-Marseille - LA3M
- Olivier Richard, professeur des Universités, Université de Fribourg, Suisse.

*

Les assemblées d'habitants occupent une place centrale, mais encore méconnue dans le gouvernement des villages et des villes de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Parfois considérées comme les prémisses de l'organisation des communautés à l'origine des conseils ou de l'existence d'élus permanents¹, elles ont perduré jusqu'à l'époque moderne en certains lieux, alors que l'administration des villages et des villes se fondait sur une coopération croissante des représentants communaux avec le seigneur, le prince et leurs officiers. À l'écart, en collaboration ou en opposition avec les représentants communaux, les assemblées d'habitants ont dans certains cas été définies comme les lieux d'une « démocratie

¹ Patrick Boucheron et Denis Menjot, *La ville médiévale*, Paris, Éditions du Seuil, 2011 [2003], p. 310-311 ; Jean-Pierre Delumeau, « De l'assemblée précommunale au temps des conseils. En Italie centrale » dans Marcel Détienne (éd.), *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Seuil, 2003, p. 219.

médiévale²», ou du moins comme les signes d'un grand dynamisme des pratiques d'assemblées dans la vie communale.

Les habitants (ou une partie d'entre eux) se réunissent fréquemment, à l'échelle du quartier, de la paroisse, de la fabrique, du métier, du village ou de la ville, donnant lieu à des assemblées d'envergures variables à l'échelle de la communauté³. Les assemblées peuvent en outre être instituées et considérées comme légitimes (*arengo*, *concio* ou parlement public) ou encore spontanées voire condamnées par les autorités. Nos réflexions se consacrent donc à ces réunions rassemblant un nombre conséquent d'individus liés par leur appartenance à un même lieu⁴, afin de débattre de questions communes. En sont exclus les différents organes représentatifs, notamment les conseils communautaires, y compris dans une forme élargie par l'invitation d'individus extérieurs.

Alors que se structurent les gouvernements urbains et les États, dans un contexte de croissance et de reflux démographiques et économiques ainsi que de transformations sociales et documentaires, cette étude conçoit les assemblées d'habitants dans le cadre d'une vaste Europe occidentale (Péninsules italienne et ibérique, France, Flandre, Saint-Empire, Scandinavie et Îles Britanniques). A distance des considérations historiographiques qui en font un instrument politique entre les mains d'une élite communale voire une chambre de validation des décisions royales, princières ou seigneuriales, il nous a semblé important de réévaluer la réalité de ces assemblées d'habitants, tout en éclairant leurs spécificités par rapport aux autres acteurs du gouvernement des communautés. Ces réflexions permettent ainsi de réintroduire ces assemblées au cœur des questionnements, alors que très récemment, une attention nouvelle portée aux pratiques politiques du commun⁵ et à la gestion des espaces communs par les habitants⁶, a remis en pleine lumière leurs rôles.

² Albert Rigaudière, art. « Assemblées politiques » dans Claude Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 [2002], p. 98 ; Marta Gravela, « Medieval Alpine communal politics under the spotlight. The ERC project DEMALPS », *Studi di storia medioevale e di diplomatica - Nuova Serie*, 2023, p. 466.

³ Sur ce terme, voir notamment Pierre Michaud-Quantin, *Universitas. Expressions du mouvement communautaire dans le Moyen Âge latin*, Paris, Vrin, 1970. Thierry Dutour quant à lui définit aussi la communauté comme « l'association de ceux qui demeurent en un même lieu, vouée à traiter les affaires communes, donc publiques, selon des procédures garantissant la régularité du processus de formation d'une volonté collective (par exemple, la tenue d'assemblées générales des habitants) » dans Thierry Dutour, « Dire l'identité des «communautés de ville». L'exemple de quelques villes de la langue d'oïl (XIII^e-XV^e siècles) », *Histoire urbaine*, 2012/3 (n° 35), p. 67-82.

⁴ Pour une réflexion sur les termes de communauté et d'habitants, voir également Joseph Morsel (dir.), *Communautés d'habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018 ainsi que son article « «Communautés d'installés». Pour une histoire de l'appartenance médiévale au village ou à la ville », *EspacesTemps.net*, 2014.

⁵ C'est par exemple le cas du programme «Assembly Project» (2010-2013) sur les assemblées dans le Nord de l'Europe (2010-2013), qui a donné lieu à la publication de Sarah Semple et al., *Negotiating the North: Meeting-Places in the Middle Ages in the North Sea Zone*, Londres, Routledge, 2021.

⁶ Voir notamment le programme «VILCO - Villes, Communautés, Communs» porté par François Otcakovsky-Laurens, Nathalie Molina et David Ollivier pour l'espace méditerranéen (URL: <https://vilco.hypotheses.org/a-propos>, consulté le 2 juillet 2024) ou encore, pour l'espace néerlandais, Janna Coomans, « Making Good and Breaking Bad: Materiality and Community in Netherlandish Cities, 1380–1520 », *The English Historical Review*, 2022, vol. 137, n° 587, p. 1053-1081.

Un premier colloque tenu à l'Université de Nice les 17 et 18 juin 2025 a permis de revenir sur plusieurs aspects de ces assemblées, principalement dans les espaces français, italiens et flamands.

Sur le plan documentaire, les intervenants ont à la fois souligné la diversité des sources mais également leurs nombreux silences – l'absence ou la disparition de l'enregistrement de ces réunions ne signifiant pas pour autant leur extinction institutionnelle.

Les problèmes de définition de ces assemblées d'habitants ont été l'un des axes de discussion les plus stimulants. Il a été retenu que le critère le plus pertinent semblait être celui d'une participation directe des "habitants", "manants", "bourgeois" et, au-delà de leurs statuts, celui d'une citoyenneté vécue⁷. En creux, cette réflexion a mis en exergue l'existence d'exclus : les femmes, les non-libres, les enfants, les hommes n'étant pas en capacité d'être contribuables ou de porter les armes et enfin les communautés d'exclus comme les juifs.

Les modalités de la tenue de ces assemblées d'habitants (réunion en un même lieu de nombreux individus, généralement en extérieur, convoquée ou non par les autorités...) ont conduit à questionner la capacité des individus à exprimer des divergences d'opinion autant que l'enregistrement documentaire de ces dissensions.

Enfin, le dernier point soulevé concernait la capacité d'action de ces assemblées, soit en tant que moment de paix et de consensus à l'intérieur de la communauté (élection de représentants, résolution des conflits entre les habitants, répartition de l'impôt, gestion des biens communaux), soit en tant que lieu d'infléchissement de la domination exercée par les autres pouvoirs (seigneuriaux, princières, royaux).

Partant de là, les axes que nous aimerions explorer au sein du prochain colloque sont les suivants:

1. Le fonctionnement des assemblées, de l'époque médiévale à l'époque moderne

La question générale du fonctionnement des assemblées d'habitants pourra encore être approfondie par de nouvelles communications, notamment grâce à la comparaison entre espaces et entre périodes historiques, tout en accordant une place spécifique aux assemblées d'habitants tenues dans des villages. Dans un souci d'équilibre avec la première rencontre, les propositions de communication portant sur les îles britanniques, la Scandinavie, l'Espagne et l'Italie du Sud seront particulièrement souhaitées, ainsi que les cas d'étude concernant la période moderne. Les études concernant les autres espaces et la période médiévale restent bienvenues, en approfondissant les thèmes déjà abordés par la première session (dénomination de ces assemblées, modalités de réunion, composition, documentation, évolution diachronique et enfin leur capacité d'action).

2. Quels modèles pour les assemblées d'habitants?

Un autre axe de réflexion que nous souhaiterions développer porte sur la question des modèles structurant et influençant les assemblées d'habitants au Moyen Âge et à l'époque moderne. La matrice ecclésiale de ces assemblées pourra être interrogée à l'aide de cas

⁷ Olivier Richard, « Experiences of Citizenship in Late Medieval Southern German Lands », *The Medieval History Journal*, novembre 2024, vol. 27, n° 2, p. 298-322.

d'études portant sur les assemblées de laïcs dans l'Église ou sur les liens entre les assemblées d'habitants et les conseils de paroisse ou de fabrique ou les réunions de confréries. Le rôle persistant des ces assemblées dans la gestion des aumônes ou d'établissements hospitaliers et charitables peut aussi être une piste à creuser.

D'autres modèles nous sont apparus comme structurants, à l'instar des assemblées à plus petite échelle, telles que les assemblées provinciales ou nationales (réunion des états, *thing, shire...*), ou au niveau local, le modèle des assemblées de métiers. Leurs liens avec les assemblées d'habitants et la circulation des pratiques peuvent aussi faire l'objet de propositions de communication.

3. L'assemblée du peuple en armes

Nous aimerais également revenir sur la dimension militaire de certaines de ces assemblées d'habitants, que ce soit en termes d'origine et de modèles (le peuple en armes, le *plaid*) ou sur leurs rôles dans les domaines de la défense, de la fortification et de la guerre. L'importance des contextes de crises et de révoltes dans la tenue et la modification des assemblées d'habitants a été mise en lumière lors du colloque de 2025 et elle pourra encore être approfondie.

4. Les assemblées d'habitants dans le droit et les textes politiques

Enfin, nous souhaiterions établir et définir la place des assemblées d'habitants d'après les textes juridiques et politiques, pour dépasser l'approche qu'en donnent les écrits pragmatiques. Tout d'abord, des études sur le lien entre les fondements juridiques de la communauté, l'*universitas*, et les assemblées d'habitants permettront d'approfondir les pistes abordées par Pierre Michaud-Quantin⁸. Ensuite, ces textes s'emploient à définir les modalités de réunion, la composition, le déroulement de ces assemblées, ce qui offrira un éclairage complémentaire aux études de cas proposées jusqu'alors. Cette approche pourra se fonder sur des textes variés, de droit civil ou canon, sur des traités politiques médiévaux comme modernes ou encore ceux d'auteurs antiques.

La rencontre se tiendra **les 21 et 22 octobre 2026** à l'Institut Catholique de Paris. Les communications pourront avoir lieu en français, en anglais ou en italien. Les textes des communications pourront faire l'objet d'une publication.

Les propositions de communication (25 minutes), sont à adresser (titre et résumé d'une demi-page environ, bref CV) avant le **15 mars** à l'adresse suivante : assemblees.habitants@gmail.com

*

⁸ Pierre Michaud-Quantin, *Universitas. Expressions du mouvement communautaire dans le Moyen Âge latin*, Paris, Vrin, 1970.

Inhabitants in Assemblies – 2
(Europe, XIIth-XVIIIth centuries)

Institut Catholique de Paris, 20-21 October 2026
Call for Papers
Deadline: 15 March 2026

Organising Committee

- Cléo Rager, maîtresse de conférences, Institut Catholique de Paris, UR « Religion, Culture et Société » (EA 7403), membre associée au Lamop (UMR 8589)
- Marie-Émeline Sterlin-Cathébras, docteure, membre associée au Lamop (UMR 8589)
- Florie Varitille, maîtresse de conférences, Université Nice Côte d'Azur, membre rattachée au CEPAM (UMR 6274)

Scientific Committee

- Pierre Chastang, professeur des Universités, Université Paris-Saclay - ISP UMR7220
- Rosa Maria Dessì, professeure des Universités, Université Nice Côte d'Azur - CEPAM (UMR 6274)
- Michel Hébert, professeur émérite, Université du Québec à Montréal
- Christopher Fletcher, chargé de recherche, CNRS - IRHIS (Lille)
- Michel Lauwers, professeur des Universités, Université Nice Côte d'Azur - CEPAM (UMR 6274)
- Olivier Mattéoni, professeur des Universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Lamop (UMR 8589)
- François Otchakovsky-Laurens, maître de conférences, Université Aix-Marseille - LA3M
- Olivier Richard, professeur des Universités, Université de Fribourg, Suisse.

*

Assemblies of inhabitants played a central, yet largely unexplored, role in the governance of villages and towns during the late Middle Ages and the early modern period. Sometimes considered the precursors to the organisation of communities that gave rise to councils or the existence of permanent elected officials,⁹ such assemblies persisted into the modern era in certain places, while the administration of villages and towns was based on increasing cooperation between municipal representatives and the lord, prince and their officers.

⁹ Patrick Boucheron et Denis Menjot, *La ville médiévale*, Paris, Éditions du Seuil, 2011 [2003], p. 310-311 ; Jean-Pierre Delumeau, « De l'assemblée précommunale au temps des conseils. En Italie centrale » dans Marcel Déttienne (éd.), *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Seuil, 2003, p. 219.

Working independently, in collaboration with, or in opposition to municipal representatives, assemblies of inhabitants have, in some cases, been perceived as places of ‘medieval democracy’,¹⁰ or been seen at least as evidence of a high level of dynamism in assembly practices within municipal life.

The inhabitants (or some of them) frequently met at the level of the neighbourhood, parish, guild for the upkeep of a church, trade association, village or town, giving rise to assemblies of varying sizes within the community.¹¹ With regards to the authorities, these assemblies could be formally established and recognised as legitimate (for example as an *arengo*, *concio* or *parlement public*), arise spontaneously, or even condemned by the powers that be. We are thus primarily interested in meetings which brought together significant numbers of individuals who were linked by their shared place of residence,¹² in order to debate common issues. This excludes the various representative bodies, particularly community councils, even in cases where inhabitants are invited to participate by elected representatives.

As urban governments and states take shape against a backdrop of demographic and economic growth and decline, as well as social and documentary transformations, this study examines inhabitants' assemblies across a broad swathe of Western Europe, including the Italian and Iberian peninsulas, France, the Low Countries, the Holy Roman Empire, Scandinavia, and the British Isles. Departing from the traditional view of these assemblies as a political instrument in the hands of a communal elite or a mere validating chamber for royal, princely or seigneurial decisions, we consider it essential to reassess how these assemblies functioned in practice, highlighting their unique characteristics in relation to other actors of community government. We thus hope to reintroduce these assemblies to the heart of debate at a time when renewed attention is being given to the political practices of ordinary people¹³ and how inhabitants manage common spaces.¹⁴

¹⁰ Albert Rigaudière, art. « Assemblées politiques » in Claude Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 [2002], p. 98 ; Marta Gravela, « Medieval Alpine communal politics under the spotlight. The ERC project DEMALPS », *Studi di storia medioevale e di diplomatica - Nuova Serie*, 2023, p. 466.

¹¹ On this term, see Pierre Michaud-Quantin, *Universitas. Expressions du mouvement communautaire dans le Moyen Âge latin*, Paris, Vrin, 1970. Thierry Dutour also defines community as ‘the association of those who live in the same place, dedicated to dealing with common, and therefore public, affairs according to procedures that guarantee the regularity of the process of forming a collective will (for example, holding general assemblies of inhabitants)’ in Thierry Dutour, « Dire l’identité des “communautéz de ville”. L’exemple de quelques villes de la langue d’oil (XIII^e-XV^e siècles) », *Histoire urbaine*, 2012/3 (n° 35), p. 67-82.

¹² For further reflection on the terms community and inhabitants, see also Joseph Morsel (dir.), *Communautés d’habitants au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018 ainsi que son article « “Communautés d’installés”. Pour une histoire de l’appartenance médiévale au village ou à la ville », *EspacesTemps.net*, 2014.

¹³ This is the case, for example, with the programme ‘Assembly Project’ (2010-2013)’ on assemblies in Northern Europe (2010–2013), which led to the publication of Sarah Semple et al., *Negotiating the North: Meeting-Places in the Middle Ages in the North Sea Zone*, Londres, Routledge, 2021.

¹⁴ See in particular the programme « VILCO - Villes, Communautés, Communs », led by François Otschakovsky-Laurens, Nathalie Molina and David Ollivier for the Mediterranean region (URL: <https://vilco.hypotheses.org/a-propos>, accessed on 2 July 2024) or, for the Netherlands, Janna Coomans, « Making Good and Breaking Bad: Materiality and Community in Netherlandish Cities, 1380–1520 », *The English Historical Review*, 2022, vol. 137, n° 587, p. 1053-1081.

An initial symposium held at the University of Nice on 17 and 18 June 2025 provided an opportunity to review several aspects of these assemblies, mainly in France, Italy and the Low Countries.

In terms of documentation, the speakers highlighted both the variety of sources available and the numerous gaps in the records. The absence or disappearance of the records of assemblies does not necessarily prove the dissolution of the institutions themselves.

One of the most stimulating topics of discussion was the problem of defining these assemblies of inhabitants. It was agreed that the most relevant criterion seemed to be that of direct participation by inhabitants and, beyond their status, that of lived citizenship.¹⁵ Implicitly, this reflection highlighted the existence of excluded groups, such as women, unfree persons, children, men unable to pay taxes or bear arms ; and excluded communities, such as Jews.

The way these assemblies of inhabitants were held (gathering many individuals in one place, usually outdoors, whether or not convened by the authorities) raised questions regarding the ability of individuals to express differences of opinion and about the documentary recording of these disagreements.

Finally, the last point raised concerned the capacity for action of these assemblies, either as a moment of peace and consensus within the community (election of representatives, resolution of conflicts between inhabitants, the distribution of taxes, the management of communal property), or as a means of palliating the power exercised by external authorities (seigniorial, princely or royal, for example).

Based on this, the areas we would like to explore at the next conference are as follows:

1. The functioning of assemblies, from medieval times to the modern era

The general question of how assemblies of inhabitants functioned could be explored in greater depth through new papers, particularly by comparing different areas and historical periods. Specific attention should be given to assemblies held in villages. In order to strike a balance with the first meeting, proposals for papers on Britain and Ireland, Scandinavia, Spain and Southern Italy are particularly welcome, as are case studies concerning the modern period. Studies concerning other areas during the medieval period are still welcome, exploring themes already discussed in the first session (the names of these assemblies, meeting procedures, composition, documentation, diachronic evolution and, finally, their capacity for action).

2. What models for assemblies of inhabitants?

Another area of reflection that we would like to develop concerns the question of the models that structured and influenced assemblies of inhabitants in both the Middle Ages and the early modern period. The ecclesiastical matrix of these assemblies can be examined using

¹⁵ Olivier Richard, « Experiences of Citizenship in Late Medieval Southern German Lands », *The Medieval History Journal*, novembre 2024, vol. 27, n° 2, p. 298-322.

case studies on lay assemblies in the Church or on the links between assemblies of inhabitants and parish or church councils or fraternity meetings. The persistent role of these assemblies in the management of alms or hospitals and charitable institutions may also be an avenue worth exploring.

Other models appeared to be structuring, whether on a smaller scale with provincial or national assemblies (meetings of states, *things*, shires, etc.), or on a local scale with the model of trade assemblies. Their links with assemblies of inhabitants and the circulation of practices may also be the subject of proposals for papers.

3. The assembly of the people in arms

We would also like to revisit the military dimension of some of these assemblies of inhabitants, whether in terms of their origins and models (the people in arms, 'pleas', etc.) or their roles in the areas of defence, fortification and warfare. The importance of crises and revolts in the holding and modification of inhabitants' assemblies was highlighted at the 2025 symposium and could be explored further.

4. Inhabitants' assemblies in law and political texts

Finally, we would like set out and define the place of assemblies of inhabitants in legal and political texts, in order to go beyond the approach taken in pragmatic writings. First, studies of the link between the legal foundations of the community, the *universitas*, and inhabitants' assemblies will allow for a more thorough exploration of the avenues raised by Pierre Michaud-Quantin in greater depth.¹⁶ Secondly, these texts seek to define the procedures for convening, composing and conducting these assemblies, which will shed additional light on the case studies proposed to date. This approach may be based on a variety of texts, including civil and canon law, medieval and modern political treatises, and works by ancient authors.

The conference will be held on **21 and 22 October 2026** at the Institut Catholique de Paris. Presentations may be delivered in English, French or Italian. The texts of the presentations may be published.

Proposals for presentations (25 minutes) should be submitted by **15 March** (title and abstract of approximately half a page, brief CV) to the following address: assemblees.habitants@gmail.com

¹⁶ Pierre Michaud-Quantin, *Universitas. Expressions du mouvement communautaire dans le Moyen Âge latin*, Paris, Vrin, 1970.